



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/011

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

SÉANCE EN DATE DU 02 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 3.5 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal,

Après que Monsieur le maire a demandé si d'autres conseillers municipaux souhaitent être candidat,

Après que la candidature de M. Armand GROSS est déclarée,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix,

Désigne comme suit les membres de la Commission de l'Environnement :

1. ROSSLER Guy
2. RIFF Alain
3. HENNARD Jean Gérard
4. HEYMES Pénélope
5. STOCK Marie Thérèse
6. BECHER Mélanie
7. BERG Irène
8. GROSS Armand

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 03 juin 2020

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 03 juin 2020
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT